

Drontal®

Chat



Nom et adresse du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché et du titulaire de l'autorisation de fabrication responsable de la libération des lots :

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché :

VETOQUINOL S.A.

Magny-Vernois

70200 LURE (France)

Fabricant :

KVP Pharma + Veterinär Produkte, Kiel, Allemagne

Liste des substances actives et autre(s) ingrédient(s) :

Un comprimé de 339 mg contient :

Pyrantel (sous forme d'embonate)..... 80 mg

Praziquantel..... 20 mg

Dioxyde de titane (E171)..... 1,8 mg

Indications :

Affections à parasites sensibles au pyrantel et au praziquantel. Chez les chats polyparasités :

traitement curatif des infestations mixtes par :

- **les nématodes gastro-intestinaux adultes suivants :**

Toxocara cati (syn. mystax)

Ancylostoma tubaeforme

Ancylostoma braziliense

- **les cestodes gastro-intestinaux suivants :**

Echinococcus multilocularis

Dipylidium caninum

Hydatigera (Taenia) taeniaeformis

Mesocestoides spp

Joyeuxiella pasqualei

Etant donné que chez le chat, l'infestation par les cestodes survient au plus tôt après la troisième semaine de vie, le traitement n'est indiqué qu'à partir de la troisième semaine de vie.

Contre-indications :

En l'absence d'information, ne pas administrer pendant la gestation.

Effets indésirables :

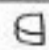

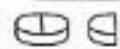
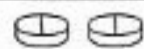
Des troubles légers et transitoires d'ordre digestif, comme de l'hyper salivation et/ou des vomissements, et des troubles légers et transitoires d'ordre neurologique, comme de l'ataxie, peuvent survenir dans des cas extrêmement rares.

Espèce cible :

Chats.

Posologie, voie(s) et mode d'administration :

5 mg de praziquantel et 20 mg de pyrantel (57,5 mg sous forme d'embonate) par kg, soit 1 comprimé pour 4 kg de poids vif en une seule prise selon le tableau suivant :

Poids de l'animal (kg)	Nombre de comprimés de Drontal® Chat
1 à 2 kg	
2,1 à 4 kg	
4,1 à 6 kg	
6,1 à 8 kg	

Administrer les comprimés directement dans la bouche ou les mélanger à l'aliment. Aucune mesure diététique

n'est nécessaire. Pour garantir un dosage correct, le poids de l'animal doit être déterminé aussi précisément que possible. Lors d'infestation des jeunes chats par des ascaris, compte tenu du cycle entéro-pneumo-entéral et du risque de transmission des parasites à l'homme, le traitement devra être renouvelé à des intervalles de deux semaines jusqu'à l'âge de trois mois, en utilisant un médicament actif sur les nématodes. Dans le cas d'un diagnostic d'échinococcose, une stratégie particulière en matière de traitement, contrôles et de protection personnelle doit être entreprise. Par conséquent, il est recommandé de consulter des vétérinaires spécialisés ou des instituts de parasitologie.

Utilisation en cas de gravidité, de lactation :

En l'absence d'information, ne pas administrer pendant la gestation. (cf. rubrique «Contre-indication»)

Surdosage :

Les symptômes de surdosage n'apparaissent qu'à des doses 5 fois supérieures à la dose recommandée. Le premier symptôme en cas d'intoxication est le vomissement.

Interactions :

Aucune connue.

Mises en garde particulière à l'espèce cible:

L'usage fréquent et répété d'un anthelminthique d'une même classe peut conduire au développement de résistance aux anthelminthiques de cette classe. Les puces servent d'hôtes intermédiaires à un type commun de ténia - *Dipylidium caninum*. L'infestation de ténia se reproduira certainement si l'on ne contrôle pas les hôtes intermédiaires tels que les puces, les souris, etc...

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament aux animaux.

En cas d'ingestion accidentelle, consulter immédiatement un médecin et lui montrer la notice ou l'étiquette. Par mesure d'hygiène, les personnes qui administrent le produit doivent se laver les mains après l'avoir administré directement dans la gueule du chien ou après l'avoir ajouté à son alimentation.

Autres précautions :

Puisqu'il contient du praziquantel, ce produit est efficace contre *Echinococcus spp*. Le parasite n'est pas présent dans tous les états membres de l'UE mais devient plus fréquent dans certains états. L'échinococcose représente un danger pour l'homme. L'échinococcose est une maladie à déclaration obligatoire auprès de l'Organisation mondiale pour la santé animale (OIE) ; les instructions spécifiques de traitement, de suivi et de protection des personnes sont à demander aux autorités compétentes concernées.

Précautions particulières pour l'élimination des médicaments vétérinaires non utilisés ou des déchets dérivés de ces médicaments, le cas échéant :

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

AMM n° FR/V/0272772 1/1996

Date de la dernière notice approuvée :
15/07/2021

